

## Commonwealth: pas de nouvelles sanctions contre le régime de Pretoria

d'après Canadian Press

CANBERRA

A. 16

■ Le communiqué final de la conférence de trois jours des huit ministres des Affaires extérieures du Commonwealth, publié hier, ne fait aucunement mention de nouvelles sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud.

A l'unanimité, a-t-on appris, les ministres ont décidé de laisser cette question à l'appréciation des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui se réuniront en octobre, à Kuala Lumpur, la capitale de la Malaysia.

M. Benjamin Mkapa, ministre des Affaires extérieures de la Tanzanie, a cependant annoncé son intention de demander que des sanctions additionnelles

soient imposées à l'Afrique du Sud, à l'occasion de la réunion de Kuala Lumpur.

Pour ce qui est du Canada, le ministre Joe Clark a fait savoir qu'il n'était pas question de nouvelles sanctions « d'ici peu ».

En attendant la réunion d'octobre, les huit ministres ont convenu d'envoyer des délégations dans les pays qui ont adopté des sanctions contre l'Afrique du Sud, mais qui ne les appliquent pas complètement.

Ces délégations auront pour mission de convaincre les pays concernés de se montrer plus sévères à l'égard du régime de l'apartheid. M. Clark a nommé ces pays comme étant les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, le Brésil et le Japon.

« De toute façon, a commenté M. Mkapa, je suis satisfait de

constater que nous nous sommes mis d'accord pour nous attaquer aux liens financiers de l'Afrique du Sud. »

Il parlait de la décision des ministres de s'adresser aux banques internationales pour leur demander d'imposer des conditions sévères au rééchelonnement de la dette étrangère de l'Afrique du Sud, qui s'élève à plusieurs milliards de dollars.

Parmi les nouvelles conditions, qui pourront être imposées dès juin 1990, il y aurait celle, suggérée par les ministres, des taux d'intérêt les plus élevés possibles.

Dans leur communiqué final, les ministres ont recommandé, d'un autre côté, qu'une délégation soit envoyée en Namibie, afin d'apporter son aide à l'indépendance de ce pays.